4. Les pauvres, protagonistes du cheminement de l'Église

Convergences

- a) A l'Eglise, les pauvres demandent de l'amour. L'amour signifie le respect, l'acceptation et la reconnaissance, sans lesquels fournir de la nourriture, de l'argent ou des services sociaux est certes une forme d'assistance importante, mais qui ne tient pas pleinement compte de la dignité de la personne. Le respect et la reconnaissance sont des outils puissants pour mettre en mouvement les capacités personnelles, afin que chaque personne soit le sujet de son propre chemin de croissance et non l'objet de l'action sociale d'autrui.
- b) L'option préférentielle pour les pauvres est implicite dans la foi christologique : Jésus, pauvre et humble, s'est lié d'amitié avec les pauvres, a marché avec eux, a partagé leur table et a dénoncé les causes de la pauvreté. Pour l'Église, l'option pour les pauvres et les laissés-pour-compte est une catégorie théologique avant d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Pour saint Jean-Paul II, c'est à eux que Dieu accorde en premier sa miséricorde. Cette préférence divine a des conséquences dans la vie de tous les chrétiens, qui sont appelés à nourrir "les dispositions qui sont dans le Christ Jésus" (*Ph* 2,5).
- c) Il n'y a pas qu'une seule forme de pauvreté. Parmi les nombreux visages de la pauvreté, il y a ceux qui n'ont pas le nécessaire pour mener une vie digne. Viennent ensuite les migrants et les réfugiés, les populations autochtones, d'origine africaine, les victimes de violences et d'abus, en particulier les femmes, les personnes souffrant de dépendances, les minorités auxquelles on refuse systématiquement de donner une voix, les personnes âgées abandonnées, les victimes du racisme, de l'exploitation et de la traite, en particulier les mineurs, les travailleurs exploités, les personnes économiquement exclues et les autres personnes vivant dans les périphéries. Les plus vulnérables des plus vulnérables, pour lesquels un plaidoyer constant est nécessaire, sont les enfants dans le ventre de leur mère et leurs mères. L'Assemblée est consciente du cri des "nouveaux pauvres", engendré par les guerres et le terrorisme qui sévissent dans de nombreux pays sur plusieurs continents, et condamne les systèmes politiques et économiques corrompus qui en sont la cause.
- d) À côté des nombreuses formes de pauvreté matérielle, notre monde connaît aussi celles de la pauvreté spirituelle, comprise comme un manque de sens à la vie. Une préoccupation excessive pour soi-même peut conduire à considérer les autres comme une menace et à s'enfermer dans l'individualisme. Comme on l'a vu, la pauvreté matérielle et la pauvreté spirituelle, lorsqu'elles s'allient, peuvent trouver des réponses aux besoins de l'une et de l'autre. C'est une manière de cheminer ensemble qui concrétise la perspective de l'Église synodale qui nous révélera le sens plénier de la béatitude évangélique "Heureux les pauvres de cœur" (*Mt* 5,3).
- e) Se tenir aux côtés des pauvres, c'est aussi s'engager avec eux à prendre soin de notre maison commune : le cri de la terre et le cri des pauvres sont le même cri. L'absence de réponse fait de la crise écologique et du changement climatique en particulier une menace pour la survie de l'humanité, comme le souligne l'exhortation apostolique *Laudate Deum*, publiée par le pape François au moment même de l'ouverture des travaux de l'Assemblée synodale. Les Églises des pays les plus exposés aux conséquences du changement climatique sont très conscientes de l'urgence d'un changement de cap et ceci représente une de leurs contributions au cheminement des autres Églises de la planète.
- f) L'engagement de l'Église doit s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'exclusion. Cela inclut des actions visant à protéger les droits des pauvres et des exclus, et peut nécessiter une dénonciation publique des injustices, qu'elles soient perpétrées par des individus, des gouvernements, des entreprises ou des structures de la société. Il est essentiel d'écouter leurs demandes et leurs points de vue, afin de leur donner une voix, en utilisant leurs mots.

- g) Les chrétiens ont le devoir de s'engager à participer activement à la construction du bien commun et à la défense de la dignité de la vie, en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église et en agissant sous diverses formes (engagement dans les organisations de la société civile, les syndicats, les mouvements populaires, les associations de base, le champ politique, etc.) L'Eglise exprime sa profonde gratitude pour leur action. Les communautés soutiennent ceux qui travaillent dans ces domaines dans un authentique esprit de charité et de service. Leur action s'inscrit dans la mission de l'Église d'annoncer l'Évangile et de collaborer à l'avènement du Royaume de Dieu.
- h) Dans les pauvres, la communauté chrétienne rencontre le visage et la chair du Christ qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous, afin que nous devenions riches de sa pauvreté (cf. 2 Co 8, 9). Elle est appelée non seulement à se rapprocher d'eux, mais aussi à apprendre d'eux. Si faire synode signifie marcher ensemble avec Celui qui est le chemin, une Église synodale doit mettre les pauvres au centre de tous les aspects de sa vie : à travers leurs souffrances, ils ont une connaissance directe du Christ souffrant (cf. *Evangelii gaudium*, n. 198). La similitude de leur vie avec celle du Seigneur fait des pauvres les hérauts d'un salut reçu comme un don et les témoins de la joie de l'Évangile.

Questions à traiter

- i) Dans certaines parties du monde, l'Église est pauvre, avec les pauvres et pour les pauvres. Il existe un risque constant, à éviter soigneusement, de considérer les pauvres en termes de "eux" et de "nous", comme des "objets" de la charité de l'Église. Mettre les pauvres au centre et apprendre d'eux est une chose que l'Église doit faire toujours plus.
- j) La dénonciation prophétique des situations d'injustice et l'action de pression sur les décideurs politiques, qui nécessite le recours à des formes de diplomatie, doivent être maintenues dans une tension dynamique pour ne pas perdre en lucidité et en fécondité. En particulier, il faut veiller à ce que l'utilisation de fonds publics ou privés par les structures de l'Église ne conditionne pas la liberté de s'exprimer au nom des exigences de l'Évangile.
- k) L'action dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'assistance sociale, sans discrimination ni exclusion de quiconque, est un signe clair d'une Église qui promeut l'intégration et la participation des plus pauvres en son sein et dans la société. Les organisations actives dans ce domaine sont invitées à se considérer comme une expression de la communauté chrétienne et à éviter un style impersonnel de charité vécue. Elles sont également invitées à travailler en réseau et à se coordonner.
- L'Église doit être honnête dans l'examen de la manière dont elle respecte les exigences de justice à l'égard de ceux qui travaillent dans des institutions apparentées, afin de témoigner de sa cohérence avec l'intégrité.
- m) Dans une Église synodale, le sens de la solidarité se manifeste également dans l'échange de dons et le partage des ressources entre les Églises locales de différentes régions. Ce sont des relations qui favorisent l'unité de l'Église, en créant des liens entre les communautés chrétiennes concernées. Il est nécessaire de se concentrer sur les conditions à assurer pour que les prêtres qui viennent en aide aux Églises pauvres en clergé ne soient pas seulement un remède fonctionnel, mais une ressource pour la croissance de l'Église qui les envoie et de l'Église qui les reçoit. De même, nous devons veiller à ce que l'aide économique ne dégénère pas en assistance, mais favorise une authentique solidarité évangélique et soit gérée de manière transparente et fiable.

Propositions

n) La doctrine sociale de l'Église est une ressource trop peu connue sur laquelle il faut à nouveau investir.
Les Églises locales doivent s'engager non seulement à mieux faire connaître son contenu, mais à favoriser son appropriation par des pratiques qui mettent en œuvre son inspiration.

- Que l'expérience de la rencontre, du partage de la vie et du service des pauvres et des marginalisés devienne partie intégrante de tous les parcours de formation proposés par les communautés chrétiennes : c'est une exigence de la foi, non une option facultative. Ceci est particulièrement vrai pour les candidats au ministère ordonné et à la vie consacrée.
- p) Dans le cadre d'une réévaluation du ministère diaconal, il convient d'en promouvoir une orientation plus marquée vers le service des pauvres.
- q) Que les fondements bibliques et théologiques de l'écologie intégrale soient plus explicitement et soigneusement intégrés dans l'enseignement, la liturgie et les pratiques de l'Église.